

Conseil d'École n°3, 2019-2020

Jeudi 2 juillet 2020 à 18h

1 Tour de table des présents

- Parents d'élèves :
 - Emmanuel BOUTHENOT (papa de Théobald en GS)
 - Emmanuelle CORDEROCK (maman d'Emy en CE1 et Jeanne en PS)
 - Julie GONTHIER (maman d'Arsène et Bérénice en CP)
 - Nicolas JANAUD (papa de Samuel en GS)
 - Sabrina TEXANDIER (maman d'Elléa en GS)
- Enseignant(e)s :
 - Adeline ERASO (GS et CP)
 - Aube HAGENMULLER (CE1 et CE2)
 - Astrid LE ROY (PS et MS)
 - Sébastien LESCOURRET (CM1 et CM2)
- Enseignant(s) 2020/2021 (invités) :
 - Jennifer FERNANDES
 - Eddy VIARD
- APS :
 - Stéphane Garrigues
- ATSEM :
 - Cassandra LAPEYRE (GS et CP)
 - Sandrine GIGLIO (PS et MS)
- Mairie :
 - Pascal Modet (Maire)
 - Nathalie Modet (élue aux affaires scolaires)
 - Bastien Mura (élu aux affaires scolaires)
 - Micheline Trevaux (élue aux affaires scolaires)

2 Bilan de rentrée des effectifs et répartitions

2.1 Présentation des effectifs pour la rentrée 2020

- PS : 11
- MS : 11
- GS : 15
- CP : 12

- CE1 : 12
- CE2 : 9
- CM1 : 10
- CM2 : 9
- Total : 87
- Moyenne par classe : 22

Informations complémentaires :

- 1 PS : attente de validation d'un achat sur la commune
- 1 MS : La famille devait arriver sur Baurech en juin: plus de nouvelle
- 1 PS : Demande extérieure (Tabanac)
- 1 CP : possiblement partant en janvier

Il n'y a priori pas de risque de fermeture de classe pour cette année.

2.2 Répartitions des classes (élèves et enseignants)

Configuration discontinue en Cycle 2 :

- PS/MS : 20 (Enseignant(e) + ATSEM)
- GS/CE2 : 24 (Enseignant(e) + ATSEM)
- CP/CE1 : 24
- CM1/CM2 : 19

Les recommandations ministérielles sont de ne pas dépasser un effectif de 24 pour les groupes de GS/CP/CE1. Cependant, ce n'est qu'une recommandation et plusieurs autres paramètres rentrent en compte dans le choix de la répartition : étude du contexte, groupes en difficulté, présence d'une ATSEM, etc.

Si la répartition est trop déséquilibrée, des arrivées non prévues en cours d'année peuvent l'accentuer. Pour les classes avec un écart de niveau, du décroisement et du partage/échange de services sont envisagés (par exemple les GS sont pris en charge dans la classe des PS/MS pendant la sieste, etc.).

2.3 Personnel municipal (ATSEM) et extérieur (AESH)

Céline Rossignol (AESH) sera toujours là pour le suivi de 2 élèves en CM.
Le volume horaire de Cassandra n'est pas encore connu.

Le directeur précise qu'il est toujours à la recherche d'un service civique (conditions : avoir entre 18 et 25 ans), les intéressé(e)s peuvent adresser leur candidature à la Mairie.

3 Domaine pédagogique : projets pédagogiques et projet d'école

3.1 Bilan pédagogique et des aides mises en place

Bilan difficile à établir vu la période du COVID, cependant une très grande majorité de familles ont assuré le suivi pédagogique.

Taux de reprise au 15 juin :

- PS/MS : 44%
- GS/CP : 84%
- CE : 68%
- CM : 100%

Après la reprise, les enseignants ont assuré le suivi pédagogique (en classe et en distanciel). Le niveau des élèves se serait maintenu, c'est cependant à confirmer à la rentrée par les évaluations nationales des CP/CE1 et les évaluations de circonscription des CE2/CM1/CM2. Les évaluations des CE2/CM1/CM2 sont les mêmes depuis 3/4 ans et permettent de donner certains indicateurs au niveau de la circonscription.

Malgré ces indicateurs positifs en moyenne, l'école compte quand même 12 élèves en difficulté :

- Elèves relevant des dispositifs MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ou ITEP (Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique qui accueille des enfants ayant des troubles d'ordre psychologique)
- Dyslexie
- Difficulté d'entrée dans la lecture
- Difficultés familiales

Le dépistage des difficultés le plus tôt possible dans la scolarité des élèves fait partie des priorités pédagogiques pour 2020-2021.

La situation du RASED n'a pas évolué (comme décrit de façon détaillée dans le compte rendu du 1er conseil d'école de cette année). Les RPE et la Mairie réfléchissent à écrire un courrier commun à l'inspection académique à ce sujet. Il est également envisagé de contacter les RPE du secteur (même carte scolaire) pour les adjoindre à ce courrier afin d'y donner un plus grand poids.

La psychologue scolaire ayant vu son secteur élargi, elle suit très peu les élèves bauréchais.

3.2 Évaluation d'école, formation des enseignants, projet d'école

L'évaluation du fonctionnement de l'école a été suspendue en raison du Covid et fera probablement place à une concertation (accompagnement par un conseiller pédagogique).

L'école a été ciblée pour un projet d'évaluation en français (de la PS au CM2) suite aux résultats des années passées et au classement en "École en difficulté".

Le projet d'école (qui se décide en Conseil des Maîtres) sera redéfini pour l'année prochaine et va donc appuyer sur le français (le langage dans toutes ses dimensions) et l'apprentissage des fondamentaux en français et mathématiques, surtout pour les élèves en difficulté. De plus, ce projet d'école devra inclure les 3 parcours de l'élève (PEAC : Parcours Éducation Artistique et Culturelle, Hygiène et Santé et Citoyenneté). Pour le moment, ces parcours sont à construire.

Les points forts de Baurech, le vivre ensemble notamment, restent également une priorité.

A titre d'information, la formation des enseignants évolue sur un cycle de 6 ans. Les enseignants seront formés en français pendant l'année qui vient (l'oralité, la production de l'écrit, l'apprentissage de la langue) et ensuite en mathématiques l'année suivante, en fonction des évaluations de l'école.

Ce cycle de formation vise toutes les écoles de Gironde, chaque école sera suivie 2 fois pendant ce cycle.

3.3 Bilan des actions École/Collège

Le rallye lecture des cycles 3 (CM1/CM2/6ème) a été mis en pause (mais il persistera) : jeu à base de points dans le cadre duquel le collège a acheté des malettes de livres identiques pour toutes les écoles du secteur. Chaque élève doit après lecture, répondre à un questionnaire afin d'évaluer sa compréhension de l'œuvre.

Le concours de robots du secteur a été annulé pour raisons sanitaires.

Une section football a été créée au collège de Latresne (axée sur le football féminin). Elle est ouverte aux CM2 des écoles du secteur. L'idée est de faciliter et de tisser des liens entre les CM2 du secteur avant leur entrée au collège.

Une bauréchaïse (Luna en CM, félicitations à elle) a gagné la médaille d'or du concours de lecture du CDI du collège de Latresne.

3.4 Bilan des projets et actions pédagogiques de l'année 2019-2020

Les actions culturelles ont été amputées par la situation sanitaire. Cependant, les enseignants ont tenté une continuation des activités de façon dématérialisée pendant le confinement (supports multimédia, classes de récréation virtuelles en visio-conférence, etc.) avec des retours positifs. Les projets de classe ont été maintenus mais adaptés à la situation.

Parmi les projets pour créer du lien entre l'école et les parents, la création d'un « Café des parents » est toujours envisagée pour permettre d'accueillir les nouveaux arrivants, d'accompagner les parents et de créer un espace de dialogue dans un moment convivial.

3.5 Quels projets pour l'année scolaire 2020-2021 ?

Le projet Vitabib (rencontres d'auteurs proposées par la bibliothèque) est reconduit pour l'année prochaine (sur 2 créneaux, probablement PS/MS et CM).

3.6 Actions pédagogiques de fin d'année : stage réussite, accueil des nouveaux élèves, etc.

Des stages réussites (CE2/CM1/CM2) auront lieu le matin pendant 4 jours durant la première semaine (Astrid Le Roy) et la dernière semaine (Aube HAGENMULLER) des vacances d'été. Cela concerne une dizaine d'élèves qui se sont inscrits.

3.7 Bilan des actions périscolaires, quelques projections pour 2020-2021

Le projet autour de la danse géré par Morgane (en groupe entre 12 et 14h) et inscrit dans le cadre de la fête de l'école a été stoppé par le Covid. Les élèves étant déçus de ne pas l'avoir mené jusqu'au bout, il y a forte volonté de le poursuivre l'année prochaine, si le contexte sanitaire le permet.

Nicole Laroze est aussi intervenue pendant les temps péri-scolaires pour faire de l'initiation au bridge.

La direction de l'école demande s'il est possible d'avoir du temps rémunéré et alloué au personnel municipal en charge de l'accueil périscolaire et de la pause méridienne pour échanger et se resynchroniser sur des règles communes : consignes, pratiques d'encadrement, utilisation de la cour et des matériels, etc.

Réponse de la Mairie : Les élus prennent acte de cette demande et vont y réfléchir.

4 L'établissement : aspects financiers, fonctionnels, matériel, sécurité et santé

4.1 Point sur la sécurité et la santé

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) a été réalisé. Pour ce qui concerne les risques d'incendie, un rafraîchissement serait nécessaire. A ce sujet, les procédures École, Mairie et CDC n'étant pas nécessairement unifiées, une mise à plat du fonctionnement pour chaque type de personnel devrait être planifiée. L'intervention de M. Rogliardo (élu à Baurech et pompier de métier) serait bénéfique.

Les résultats du PPMS confinement sont moyennement satisfaisants. Les RPE devront suivre les mesures prises pour la mise à niveau.

Une évaluation des risques liés à l'environnement devra être remise à l'ordre du jour (portails, végétation, structure des bâtiments, etc.). Une concertation avec la Mairie est prévue pour faire un état des lieux précis.

Concernant la Santé, le médecin scolaire est parti à la retraite en décembre et son poste n'a pas été pourvu pour l'année prochaine (il y a de moins en moins de vocations pour la médecine scolaire). Pour rappel, c'est le médecin de PMI (Protection Maternelle et Infantile) qui s'occupe des PS/MS et le médecin scolaire s'occupe des élèves de la GS au CM2. En l'absence de médecin scolaire, c'est donc le médecin de famille qui sera en charge de la rédaction des PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

4.2 Financement municipal

Pour rappel, nous sommes sur un budget de :

- 35 EUR / élève pour les fournitures scolaires (moins utilisé cette année)
- 60 EUR / élève pour la culture (sorties, spectacles, etc.)

Le budget culture ayant été peu entamé du fait du COVID, l'école bénéficie d'une marge disponible pour réaliser des projets dès le début de l'année scolaire. Reste à voir ce que le contexte sanitaire permettra de réaliser.

Les fonds de la Coopérative n'ont pas non plus été utilisés, Mme Le Roy indique que le solde disponible est de l'ordre de 7000 EUR.

4.3 Projet d'équipement informatique et ENIR

4.3.1 Rappel historique

En 2017/2018, l'école répond à un appel à projet nommé ENIR (Écoles Numériques Innovantes et Ruralité). La subvention est attribuée dans une fourchette de 2000 à 7000 EUR à condition que la Municipalité y contribue à une hauteur au moins égale. L'école de Baurech est retenue pour une enveloppe globale de 14000 EUR (7000 EUR de subvention ENIR et 7000 EUR financé par la commune).

Dans ce cadre, le directeur et des personnes ressources (des parents d'élèves) avec des compétences

en informatique et dans le numérique travaillent sur un projet cohérent et innovant pour mettre l'école à niveau en termes d'infrastructure, de matériel et d'innovations.

Les points clés sont :

- Créer un réseau filaire (et sans-fil débrayable) entre toutes les salles de classes
- Du matériel récent et performant pour l'équipe enseignante (ordinateurs, vidéo-projecteurs, etc.)
- Des outils innovants (le coeur du projet : robots, tablettes, etc.)
- Des postes de travail (recyclés et mis à jour) en fond de classe pour favoriser les apprentissages avec suites numériques dédiées pour les élèves

Courant 2018/2019, des devis ont été fait mais les montants sont élevés car l'école est très en retard dans ses équipements informatiques et il y a des contraintes techniques importantes (par exemple rien n'existe pour connecter en réseau les 2 bâtiments de l'école). Certains devis (dont celui du câblage réseau de toute l'école) sont assez élevés et les prix du matériel étant incompressibles, les devis ont dû être revus. La tranchée permettant de relier les 2 bâtiments a été réalisée par des parents, toujours pour permettre la réduction des coûts. Après les grèves de fin 2019 et la crise sanitaire du début de l'année, le projet s'enlise un peu et tout est délayé à la prise de responsabilité de la nouvelle équipe municipale.

4.3.2 Relance du projet

Après le déconfinement et la prise de fonction de la nouvelle équipe municipale, une réunion est organisée entre le directeur de l'école, les personnes ressources (parents), le maire et les élus aux affaires scolaires pour présenter le projet ENIR dans sa globalité (l'historique, les contraintes et les objectifs).

L'équipe municipale apporte son soutien au projet originel et les semaines qui ont suivi ont été mises à profit pour mettre à jour les devis, en faire de nouveaux et faire avancer le projet dans son ensemble. Nous tenons d'ailleurs à les remercier de leur investissement et de leur volonté de le mener à son terme malgré cet historique complexe.

4.3.3 Point de Situation

La Mairie souligne que la mise à jour des devis dépasse de loin le prévisionnel (20000 EUR au lieu de 14000 EUR) et que ce surcoût n'est pas inscrit au budget. Le problème principal tient au devis câblage qui est d'environ 6000 EUR. Cependant, le maire et les élus présents nous indiquent qu'ils vont étudier la ventilation des différents pôles budgétaires et qu'ils feront ce qu'il faut pour compenser.

Les commandes de matériels et les travaux de câblages auront lieu pendant l'été.

4.4 Travaux durant l'été (travaux, achats et entretien...)

Les rideaux occultants de certaines classes sont vieillissants.

4.5 Préparation du bureau des élections pour l'année 2020-2021

Les RPE renouvellent leur engagement de missionner leurs membres pour assurer la tenue du bureau des élections dans le respect des règles en vigueur.

5 Questions des représentants des parents d'élèves

5.1 Cantine

5.1.1 Départ en retraite de Corinne ?

Corinne est très appréciée par les enfants, preuve en est le nombre de retours positifs (cf. le dernier "Futaille"). Sa cuisine l'est tout autant, non seulement car tout est cuisiné sur place mais aussi car elle utilise des produits frais et surtout un savoir faire qu'il faut perpétuer.

Corinne partira en retraite d'ici 2/3 ans et nous nous posons la question de la suite.

Nous souhaiterions savoir comment la Mairie envisage l'après Corinne :

- Un remplacement poste pour poste avec un suivi sur la façon de faire (produits frais, préparation sur place, etc.)
- Un tuilage préalable (durée ?) afin d'effectuer le passage d'expérience entre Corinne et la personne qui la remplacera
- Le recours à une centrale
- Autre ?

Réponse de la Mairie :

A ce jour Corinne n'a pas exprimé sa volonté de partir à la retraite, au contraire. Lorsqu'elle partira, l'objectif poursuivi par la Mairie est de maintenir le fonctionnement actuel à l'identique.

5.1.2 Le Bio à la cantine

Le Bio est déjà rentré à la cantine depuis quelques années, pourriez-vous nous indiquer dans quelle proportion il le sera à la rentrée et s'il y a une volonté de l'augmenter ou non dans les années qui viennent ? Au-delà du Bio (qui peut être un produit d'appel de certaines centrales - du Bio venant du Maroc, du Mexique, etc. où les conditions du label peuvent être moins strictes), quelle est la proportion de produits issus de filières courtes prévue l'année prochaine ? La Cantine peut aussi être un moyen de valoriser les producteurs locaux.

Reponse de la Mairie :

Une réunion est prochainement prévue entre Corinne et le Jardin du Mascaret (Christophe Suils et Isabelle Tocqueville, les maraîchers BIO de Baurech situés près du Lac).

Par ailleurs, il est envisagé de créer un jardin bio sur le terrain de la Mairie jouxtant la salle des fêtes, dont les produits pourraient être intégrés dans les repas de la cantine. Les légumes de saison seront donc encore plus présents dans les assiettes.

5.2 L'accueil périscolaire à la rentrée

Les RPE soulignent que de nombreux parents font état de leur grande difficulté de garde avec les horaires du péri-scolaire post confinement et notamment sur les horaires du soir avec une fin à 17h. Beaucoup de familles dont les deux parents travaillent et qui ont repris une activité avec des horaires « classiques » se disent très inquiets si les horaires de l'accueil péri-scolaire devaient rester tels qu'ils le sont actuellement. Malgré l'incertitude sur la situation sanitaire dans quelques semaines, est-ce que la Mairie envisage d'étendre les plages horaires de l'accueil ?

Réponse de la Mairie :

La Mairie répond qu'il est difficile de se projeter actuellement et que la fermeture à 17h est conditionnée au personnel nécessaire pour faire le ménage des 4 lieux d'accueil (il faut compter 1h de ménage par lieu

d'accueil).

Les RPE demandent officiellement à l'équipe municipale d'entamer une réflexion d'anticipation pour évaluer les possibilités d'augmenter les moyens disponibles pour un allongement des horaires de l'APS en contexte COVID.

5.3 D10

Le panneau de signalisation de l'école sur la D10 mis en place l'année dernière était une nécessité. Cependant, la vitesse moyenne reste élevée (autour de 60 km/h) devant le parking de l'école et le 30 km/h est très peu respecté même au moment de l'entrée de l'école à partir de 8h20.

Une réflexion avec pour enjeu la sécurité de tous et surtout de nos enfants (et non pas le bien-être mécanique des véhicules) est-elle envisageable (dos d'âne plus prononcé, chicane, radar, etc.) pour forcer les véhicules à ralentir et tenir la vitesse maximale autorisée sur cette portion de la D10 (au moins à l'entrée et la sortie de l'école) ?

Réponse de la Mairie :

Les dos d'âne réglementaires ne permettent pas de régler le problème de la vitesse (tous ceux qui sont effectivement efficaces ne sont pas réglementaires d'après leurs recherches) et de toute façon, les gens ré-accélèrent juste après le dos d'âne. La mairie n'acceptera donc que l'installation d'un feu comportemental mais le Département refuse. Nous sommes donc en situation de blocage. Les RPE envisagent d'écrire au Conseil Général pour demander des explications sur ce refus.

Les RPE ajoutent enfin qu'il serait intéressant de conserver la zone "sans voiture" mise en place au moment de la reprise post confinement.

5.4 Nettoyage de la façade de l'école

Comme nous l'avons demandé lors du premier conseil d'école de l'année, serait-il envisageable de faire nettoyer (nettoyage à haute pression ou autre) la façade extérieure de l'école ?

Réponse de la Mairie :

Cela sera fait cet été.

5.5 Aménagement du haut

L'école de Baurech a la chance d'avoir des espaces comme la cour du haut que beaucoup d'écoles aux alentours nous envient. Cependant, la question de son aménagement traîne maintenant depuis quelques années.

Est-ce que la Mairie serait ouverte à la mise en place d'une réflexion avec l'équipe pédagogique et des parents d'élèves pour son devenir ? Quid de certains projets mis de côté lors du mandat précédent (parcours de santé, mobilier urbain, ...) ?

Réponse du Directeur :

Ce projet n'est plus une priorité, il faut d'abord mener à bien le projet ENIR. Ce sujet pourra être réexaminé ensuite.

5.6 Politique des nouvelles inscriptions

Jusqu'à présent la politique de la Mairie concernant les nouvelles inscriptions était peu ou prou la suivante :

Inscription d'office si :

- Le foyer de l'enfant se situe à Baurech (cadre légal)
- Le foyer de l'enfant ne se situe pas à Baurech mais un frère ou une soeur de l'enfant est déjà scolarisé(e) dans l'école

Inscription sous réserve d'une validation de l'équipe pédagogique si aucune des conditions ci-dessus n'est réunie.

L'idée sous-jacente est de tenir compte des projections des futures inscriptions (en PS pour les bauréchais) et de les combiner avec le seuil d'une éventuelle suppression de classe si les effectifs descendent en dessous d'une certaine limite. Une école de 4 classes est "confortable" pour l'équipe pédagogique, repasser à 3 classes le serait beaucoup moins avec une augmentation des effectifs par classe.

Est-ce que la Mairie s'engage à continuer dans cette voie ou va-t-elle changer ce mode fonctionnement ?

Réponse de la Mairie :

Toute demande d'inscription hors commune sera analysée en fonction des besoins en effectif de l'école, en concertation avec l'équipe pédagogique. Les élus ajoutent qu'une discussion avec les communes voisines sera probablement nécessaire à ce sujet.

5.7 Lien école / Bibliothèque municipale

Depuis plusieurs années, un partenariat est en place entre la bibliothèque et l'école, permettant des temps de venue des élèves dans les locaux de la bibliothèque pendant le temps scolaire avec lectures et d'importants prêts d'ouvrages en direction des enfants (plus de 50% des prêts de la bibliothèque sont effectués à destination des jeunes). En outre, la bibliothèque de Baurech jouit d'un emplacement privilégié à cet effet. Où en est la réflexion pour l'année prochaine ? Des créneaux horaires sont-ils déjà calés ? Des événements sont-ils déjà prévus ? Qu'en est-il des conditions d'encadrement des enfants lors de leur venue dans la bibliothèque ?

Depuis peu, Nicole Laroze s'est mise en retrait et un nouveau bureau est en place. Cependant, la direction de l'école indique qu'aucun contact n'a été pris (probablement le temps que chacun prenne ses marques et la situation sanitaire récente n'a pas aidé).

L'envoi d'enfants à la bibliothèque pourrait être ré-envisagé, il y a cependant quelques réserves :

- la bibliothèque est en dehors de l'école et y envoyer des enfants avec une personne de confiance ne semble pas rentrer dans le cadre légal (un quelconque incident en dehors de l'école sans enseignant présent serait difficile à justifier)
- la taille réduite de la bibliothèque nécessite d'étoffer les contenus en sollicitant les bénévoles de la bibliothèque pour rapporter régulièrement des nouveaux livres (à destination des enfants) depuis le réseau des bibliothèques alentours. Or, la bibliothèque de Baurech manque cruellement de bénévoles.

Réponse de la Mairie :

Le Maire encourage les parents à se porter bénévoles et va également se renseigner auprès de la Communauté des Communes pour voir si des solutions intercommunales peuvent être explorées.

5.8 Subvention pour la bibliothèque de l'école

Est-ce que la demande de subvention (1500 EUR) évoquée l'an passé (pour constituer un fonds de bibliothèque interne à l'école) a été ou sera activée pour l'année à venir ?

Réponse du Directeur :

Les conseillers pédagogiques indiquent que cette subvention devrait être reconduite.

Les RPE envisagent de créer une cagnotte solidaire pour compléter cette subvention. Dans cette hypothèse, une liste des ouvrages souhaités sera demandée au Directeur.

5.9 Déplacement enfants / Bus / collégiens

Quels sont les projets de la Mairie concernant la sécurisation et la facilitation des déplacements des enfants entre le Haut et le Bas Baurech ? Pourrait-on relancer une réflexion sur l'usage du bus de la Mairie (coût / ressources humaines / utilité) afin de permettre de transporter les élèves matin et soir et pourquoi pas certains collégiens revenant de Latresne le soir ?

Réponse de la Mairie :

L'aménagement du chemin communal parallèle au chemin de Passaduc est actuellement à l'étude. La Mairie souhaiterait connaître l'intérêt des Bauréçais pour cette solution, qui pourrait également permettre la mise en place d'un pédibus.

Les RPE lanceront un sondage auprès des parents d'élèves.

5.10 Devenir du bâtiment mitoyen de l'école

Nous avons appris dans la Futaille de juin que le bâtiment jouxtant l'école et fraîchement acheté par la Commune sur ses fonds propres allait être l'objet d'une réflexion et d'une concertation citoyenne autour du projet d'un lieu de rencontre "de type café-restaurant" et d'un commerce d'alimentation. Au regard de la surface de tout le terrain, cette réflexion peut-elle intégrer l'école et/ou le périscolaire (nouvelle salle dédiée, ...) ?

Réponse de la Mairie :

L'acquisition n'est pas signée à ce jour.

5.11 Usage de la salle des fêtes et articulations avec les associations

L'équipe pédagogique regrettait cette année de ne pouvoir utiliser assez fréquemment la salle des Fêtes pour différentes activités sur les temps scolaires. Une remise à plat de l'usage de cette salle avec les différentes associations est-elle prévue ?

Réponse de la Mairie :

Des négociations doivent être engagées avec l'association de Yoga pour octroyer des créneaux d'accès à la salle des fêtes réservés à l'Ecole.

5.12 Travaux / Chauffage / Chaleur à l'étage

Lors du dernier conseil d'école, il a été évoqué l'ancienneté du système de chauffage (les canalisations d'eau vieilles de 35 ans seraient dans un mauvais état), ceci couplé à un autre problème saisonnier qu'est la température dans les classes du haut lors des fortes chaleurs (vu leur exposition). Est-il envisagé de réfléchir à un système mixte (type pompe à chaleur réversible ou autre) pour y pallier si le système de chauffage devait être remplacé ?

Contre les fortes chaleurs à l'étage une climatisation pourrait être un plus mais cela a aussi des désagréments. Pour limiter son usage, est-ce qu'un système (passif) de barrière végétale (exemple parmi d'autres : du bambou dans des jardinières sur roulettes) serait envisageable (ou à minima son étude) ?

Réponse de la Mairie :

La chaudière fonctionne très bien. La rupture de la canalisation a été correctement prise en charge. L'installation d'une climatisation n'est pas envisagée. En revanche, il y a des stores à lattes qui avaient

été déposés lors de l'ancienne mandature au prétexte qu'ils salissaient la façade. Ce motif ne semble pas certain et on pourrait retenter l'installation pour voir ce que cela donne.

5.13 Espace vert à côté de la salle des fêtes

La Municipalité a-t-elle commencé à travailler sur le projet de création d'un potager pour les enfants en partenariat avec un producteur local ? Pouvons-nous avoir des informations à ce sujet ou tout du moins un horizon de faisabilité ?

Réponse de la Mairie :

cf. la réponse sur le Bio à la Cantine

5.14 Initiation aux premiers secours

La Municipalité peut-elle nous donner des précisions concernant la mise en oeuvre de l'apprentissage des gestes de premier secours à destination des élèves ?

Réponse de la Mairie :

Cette initiation aurait été plus ou moins abordée lors du dernier PPMS Incendie.

Réponse du Directeur :

L'infirmière scolaire propose une initiation aux gestes des 1er secours.

6 Les représentants des parents d'élève de l'école de Baurech

Titulaires	
<p>Emmanuel BOUTHENOT (Papa de Théobald - GS) 06 17 29 01 91 rpe@openics.org</p>	<p>Nicolas JANAUD (Papa de Samuel - GS) 06 63 92 48 48 nicolas.janaud@gmail.com</p>
<p>Emmanuelle CORDEROCK (Maman de Emy - CE1) 06 09 95 57 55 maya6681@hotmail.fr</p>	<p>Alexandra SEVERIN (Maman de Jade - GS) 06 15 37 96 05 alexandra.severin@gmail.com</p>
Suppléants	
<p>Julie GONTHIER (Maman de Arsène et Bérénice - CP) 06 44 26 16 77 julie.gonthier@outlook.fr</p>	<p>Sébastien ROGLIARDO (Papa d'Oscar - MS) 06 43 05 91 80 sebrogli@gmail.com</p>
<p>Fabienne PINET (Maman de Léonie - GS)</p>	<p>Sabrina TEXANDIER (Maman de Elléa - GS) 06 15 37 96 05</p>

Merci à tous pour le temps de lecture consacré à ce compte-rendu.

N'hésitez pas à visiter le site de vos représentants des parents d'élèves (<https://rpe-baurech.fr/>). Vous y trouverez les précédents compte rendus, des informations sur l'école et un formulaire pour nous contacter si vous souhaitez plus d'informations.